



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 105238

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le bilan du premier plan « maladies rares » 2004-2008. Ce plan prévoyait notamment de créer des filières de soins pour les 6 000 maladies rares qui affectent 3 millions de Français actuellement, à travers la labellisation de centres de référence, implantés dans un hôpital universitaire, dotés d'une expertise pointue sur une maladie ou un groupe de maladies. Aussi il lui demande, au terme de cette première période, combien de centres ont reçu la labellisation « centre de référence ».

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105238

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3586

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)